

M / Mme / Mlle

Adresse:

.....

.....

A, le

M / Mme / Mlle

Adresse:

.....

.....

Objet : Modifications de l'état des lieux d'entrée

Nous avons établi conjointement le un état des lieux d'entrée de l'appartement, dont vous êtes propriétaire / dont vous avez la gestion, situé au

Suite à mon installation, je remarqué quelques éléments que nous n'avions pas eu l'occasion de constater au moment de l'établissement de cet état des lieux.

Conformément à la loi ALUR*, je souhaiterais donc que l'on apporte une modification à l'état des lieux d'entrée afin d'y mentionner les éléments que je vous signale dans le document joint.

Vous remerciant par avance, je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de mes salutations distinguées.

Signature

*Selon la Loi ALUR n° 2014-366 du 24 mars 2014 (Art. 3-2)

"Le locataire peut demander au bailleur ou à son représentant de compléter l'état des lieux dans un délai de dix jours à compter de son établissement. Si cette demande est refusée, le locataire peut saisir la commission départementale de conciliation territorialement compétente. Pendant le premier mois de la période de chauffe, le locataire peut demander que l'état des lieux soit complété par l'état des éléments de chauffage. Le propriétaire ou son mandataire complète les états des lieux d'entrée et de sortie par les relevés des index pour chaque énergie, en présence d'une installation de chauffage ou d'eau chaude sanitaire individuelle, ou collective avec un comptage individuel "

MODIFICATIONS état des lieux d'entrée

NOM(S) Locataire(s):	TEL:
AGENCE ou PROPRIETAIRE:	
Date EDL entrée:	
ADRESSE logement:	
Cave n° :	Garage/parking n°:
Electricité coupée lors de l'EDL: oui / non	Gaz coupé lors de l'EDL: oui / non
EDL réalisé en période de chauffe: oui / non	

Dégradation(s) constatée(s)

ENTREE

--

CUISINE

--

SANITAIRES

--

CHAMBRES

--

ANNEXES

--

AUTRES (relevé compteurs, clés, cellier, etc.)

--

DATE

SIGNATURE

--	--